



Licence professionnelle : Assurance, Banque, Finance, Chargé de clientèle. Parcours Assurance

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ

<http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/>

- **Module n° 1** : Fondamentaux de l'assurance (20 heures)
- **Module n° 2** : Communication-Marketing (75 heures)
- **Module n° 3** : Droit applicable aux spécialités de l'assurance (65 heures)
- **Module n° 4** : Gestion de produits d'assurance (85 heures)
- **Module n° 5** : Gestion des sinistres (75 heures)
- **Module n° 6 (optionnel)** : Gestion de patrimoine (60 heures) ou gestion des risques et souscription

Total de la formation académique :

380 h + projet tutoré + suivi en entreprise = **450 h (+ examens)**.

En outre, les alternants devront réaliser en cours d'année un **projet tutoré** sous la direction d'un universitaire et d'une équipe de professionnels de l'assurance. Il vise deux objectifs : le travail en équipe et une réflexion approfondie menée au sein de l'entreprise sur la durée du premier semestre de l'année universitaire.

En pratique, au cours du mois de septembre, les thèmes du projet tutoré de l'année sont présentés à des groupes de 4/5 étudiants. Ces groupes ont pour mission de rédiger un rapport collectif comprenant un état des lieux sur le sujet à traiter, les problématiques soulevées, et une liste de recommandations.

Le rapport fera l'objet d'une soutenance par groupe devant un jury composé d'universitaires et de professionnels de l'assurance (courant mars).

Le parcours « Assurance » de la LP « Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle » permet d'obtenir rapidement une qualification professionnelle pour une insertion directe dans la vie active. Cette formation est accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (partenariat avec des groupes d'assurances), dont MMA qui a son siège social au Mans.

La formation s'inscrit dans le cadre de l'**alternance** entre des **travaux en entreprise** et des **cours à la faculté** (en moyenne **1 semaine/1 semaine**) de septembre à septembre de l'année suivante). Il s'agit donc d'**une formation qui nécessite une bonne capacité d'adaptation** du fait du **rythme**, mais également en raison de la **diversité des apprentissages**.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT EN ENTREPRISE

Pendant l'ensemble de sa formation, le suivi de l'étudiant alternant est assuré par un **tuteur universitaire** en collaboration avec un **tuteur dans l'entreprise**. Ils sont chargés de s'assurer du bon déroulement des missions confiées en entreprise, et de vérifier qu'elles sont en adéquation avec les enseignements et objectifs du diplôme.

Un **livret électronique de l'étudiant en entreprise** est complété conjointement par les deux parties. **Trois rencontres Université / maîtres d'apprentissage** sont organisées, l'une en **octobre**, la seconde en **janvier** (suivi des missions réalisées), la dernière en **juin** (bilan final). Une ou plusieurs visites en entreprise sont réalisées selon les besoins.

COURS À LA FACULTÉ

Ils sont dispensés par une **équipe pédagogique mixte** comprenant des **professionnels** (en majorité) et des **universitaires**.

Au cours de l'année, **5 modules obligatoires** devront être suivis (les trois premiers d'octobre à décembre ; les deux derniers de janvier à mai). Les étudiants auront en outre la possibilité de choisir entre un module d'initiation à la gestion de patrimoine ou un module d'initiation à la gestion des risques et à la souscription.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- gestionnaire de sinistres : il intervient après la réalisation d'un sinistre et lorsque le client réclame d'être indemnisé suite à la survenance de l'événement pour lequel il a souscrit un contrat.
- chargé(e) de clientèle : il est un salarié à qui est attribué un portefeuille de clients. Son rôle consiste avant tout à gérer la relation avec les assurés.
- manager d'équipe, conseiller en assurance, inspecteur commercial, collaborateur d'agent général d'assurances, courtier d'assurances, chargé d'indemnisation ou de souscription



Licence professionnelle : Assurance, Banque, Finance Chargé de clientèle. Parcours Assurance

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Gestionnaire de sinistre :

- enregistrer le sinistre,
- évaluer les responsabilités et le coût des préjudices,
- prendre une décision quant à l'attribution des responsabilités et à l'application ou non-application des clauses du contrat,
- négocier avec d'autres compagnies d'assurance dans le cas où un tiers est impliqué dans le sinistre.

Chargé(é) de clientèle :

- conseiller, négocier et conclure la vente des contrats,
- réaliser le suivi de son portefeuille de clients,
- prospecter de nouveaux clients.

CHOISIR D'ÉTUDIER À LE MANS UNIVERSITE, C'EST :

- L'assurance d'une formation adaptée au marché du travail,
- La participation de nombreux professionnels à la formation grâce à l'environnement économique local
- L'encadrement par une équipe pédagogique attentive, et la disponibilité d'une équipe administrative à votre écoute,
- La garantie d'un enseignement délivré dans des conditions favorables (petits groupes, projets, études de cas),
- L'intégration dans une structure dynamique avec des partenariats actifs.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Marie-Julie LOYER-LEMERCIER (Maître de conférences en Droit Privé) : Marie_Julie.Loyer@univ-lemans.fr

Rodolphe BIGOT (Maître de conférences en Droit Privé) : Rodolphe.Bigot@univ-lemans.fr

CONDITIONS D'ACCES

En formation initiale :

- titulaires d'un BTS ou d'un DUT (métiers du tertiaire), dont BTS Assurance.
- étudiants ayant validé un cursus correspondant aux deux premières années de la licence en droit (120 ECTS).

Accès sur dossier de candidature.

Les dossiers doivent être remplis en ligne, consulter le site de l'Université à partir de début février :

<https://ecandidat.univ-lemans.fr/>

Les dossiers font d'abord l'objet d'une sélection académique, puis les étudiants présélectionnés passent un entretien devant un jury de professionnels.

Vous pouvez chercher par vous même, une entreprise d'accueil pour votre alternance.

Nombre maximum de places : 20

Début des cours : septembre, Une mise à niveau dans la semaine qui précède la rentrée de septembre est prévue pour l'ensemble de la nouvelle promotion.

En formation continue et permanente :

Par validation des acquis (VAP ou VAE).

Dossier à demander et à remettre au : SFC (Service Formation Continue) - Le Mans Université

Boulevard Pythagore - 72085 Le Mans Cedex 9

02.43.83.30.79

sfc@univ-lemans.fr

La formation peut être répartie sur plusieurs années.



**Faculté de Droit,
Sciences économiques
& de gestion**

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen - 72085 LE MANS CEDEX 9
<http://ecodroit.univ-lemans.fr/>

Contacts :

Scolarité

02 43 83 38 16 / 31 22

scol-ecodroit@univ-lemans.fr

Alternance - stages

02 43 83 31 06 / 31 26

alternance-ecodroit@univ-lemans.fr

stage-ecodroit@univ-lemans.fr